

DANS SA SEANCE DU 06 AVRIL 2020 LA MUNICIPALITE

A pris note

Du résultat du radar sympathique installé à la Rte du Lac au droit du 60 km/h, du 16 février au 31 mars 2020 : le V85 est à 53 km/h et la vitesse maximale relevée à 104 km/h.

La municipalité